

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2016

Présents :, Bertolaccini Christophe, Bieth Jacqueline, Bonnet Noëlle, Bouziane Michèle, Brisemontier Jean-Louis, Combaz Raymond, Derimay Juliette, Duc Pierre, Joguet-Reccordon Carole, Meunier Edouard, Gibert Danièle, Michèle Bouziane

Président : Edouard Meunier

Excusés : Perino Bernard représenté par Pierre Duc, Albrieux Nicolas représenté par Combaz Raymond, Deville-Cavellin Elodie représentée par Noëlle Bonnet, Jean-Louis Brisemontier

Secrétaire : Jacqueline Bieth

L'assemblée approuve les délibérations de la séance précédente.

## 1. Informations générales

Arllysère : Plusieurs réunions consacrées à la loi NOTRe ont permis de constater une évolution sensible des positions de beaucoup de maires, notamment de la Coral et de la CCHCS, en faveur d'une communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Lors de la dernière CDCl, concernant notre territoire, il a été constaté l'absence de contre-proposition à celle du Préfet. En conséquence, celui-ci devrait prendre dans les prochaines semaines un arrêté confirmant sa proposition initiale, à savoir une fusion des 4 communautés de communes. Il n'y a pas d'information nouvelle concernant un éventuel report de la date d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les communes devront alors toutes à nouveau délibérer sur cette proposition, le Préfet ayant le droit, en cas de refus, de passer outre l'avis des communes.

CCB : les budgets ont été votés lors du conseil communautaire du 4 avril dernier pour un total de 16 millions d'euros (8 millions pour le fonctionnement et autant pour l'investissement). Ce budget concrétise le début de mise en œuvre du projet de territoire. A noter la non augmentation des taxes, seule la TEOM ayant été augmentée de 1 %, ce qui a permis pour la 1<sup>ère</sup> fois l'équilibre du budget annexe « Déchets ».

## 2. Approbation des comptes administratifs

### Budget général

Edouard Meunier présente les comptes administratifs 2015 qui s'établissent comme suit :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	
		<i>Réalisations de l'exercice</i>	<i>Reste à réaliser</i>
Dépenses	1 052 673,94	1 151 580,22	393 482,00
Recettes	1 361 654,35	821 696,54	457 478,14
Report 2014	0,97	589,67	
Résultat	308 981,38	-329 194,01	

## Budget Eau

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	
		<i>Réalisations de l'exercice</i>	<i>Reste à réaliser</i>
Dépenses	90 324,91	30 881,97	22 776,00
Recettes	82 801,00	61 076,66	
Report 2014	- 2596,12	166 594,16	
Résultat	-120,03	196 788,85	

Edouard Meunier se retire de la salle et Raymond Combaz assure la présidence de la séance, il soumet au vote les deux comptes administratifs.

Le compte administratif du budget général et du budget annexe de l'eau sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur le Maire réintègre et la salle et reprend la présidence de l'assemblée.

### **3. Approbation des comptes de gestion du receveur de la Commune**

Edouard Meunier présente les comptes de gestion du receveur qui sont en tout point identiques avec les comptes administratifs.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion du receveur.

Le conseil municipal décide d'affecter en totalité l'excédent de fonctionnement 2015 à la section d'investissement 2016 soit 308 981,00 €

### **4. Subventions aux associations**

Noëlle Bonnet présente le tableau de proposition de la commission, au vu des demandes adressées à la mairie. Les propositions sont entérinées. Il est précisé qu'en ce qui concerne l'UTB, l'aide de la commune ne se fait pas par une subvention (soutien de la CCB), mais par une mise à disposition de moyens techniques et humains pour accompagner le développement de cette course.

Pour l'association Diane de chasse, et sur leur proposition, il est décidé de ne pas allouer de subvention, mais de réserver une somme dans le budget investissement pour permettre la réalisation d'un local spécifique sur le chemin de la Ravette.

<b>Association</b>	<b>subvention 2016</b>
Amicale du personnel du Beaufortain	270.00
Amicales de sapeurs-pompiers	400.00
Anciens combattants	400.00
Comité entente résistance	100.00
Cliqueraine	1 000.00
Club de sport des Saisies	500.00
Foyer des jeunes	1 000.00
Ski club Arêches	1 200.00
Talents de Queige	500.00
TOTAL	5 370.00

## 5. Vote du taux des taxes

Edouard Meunier rappelle les orientations exprimées lors du précédent conseil, ainsi qu'à la commission finances tenue le 21 mars dernier. Le contexte général de baisse des dotations de l'Etat (effet de 100 000 euros au bout de 3 ans sur la commune) et la hausse de certaines charges (TAP) rend l'équilibre budgétaire de plus en plus difficile. Pourtant, ce ne sont pas des raisons suffisantes pour augmenter la fiscalité des ménages. C'est surtout la nécessité de « rattraper » le décalage constaté avec les taux des autres communes du Beaufortain qui conduit à proposer, comme l'année dernière, une hausse des taux de 4 % pour la TH, la TFB et la TFNB, et une hausse de 2 % pour la CFE. Cette proposition est adoptée avec 8 voix pour, 2 contre (Pierre Duc et Bernard Perino) et 3 abstentions (Noëlle Bonnet, Elodie Deville-Cavellin, et Michèle Bouziane)

Taxe d'habitation	12,38%
Taxe Foncière Non Bâti	82,42%
Taxe Foncière Bâti	14,21%
Cotisation Foncière des Entreprises	25,98%

Il est précisé que la commune de Villard a décidé d'une augmentation de 3 % de ses taux, 4 % à Beaufort, et plus encore pour Hauteluce.

## 6. Vote des budgets

Edouard Meunier présente les propositions de budget élaboré en commission des finances et les soumet au vote de l'assemblée.

### a. Budget Général

Le budget général est adopté par 10 voix pour, 2 contre (Pierre Duc et Bernard Perino) et 1 abstention (Michèle Bouziane)

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Dépenses	1 337 721,38	1 512 960,00
Recettes	1 337 721,38	1 512 560,00

En ce qui concerne les investissements, les principaux postes sont :

- Une enveloppe de 150 000 euros pour la voirie
- Une enveloppe de 200 000 euros pour l'isolation de bâtiments communaux
- Une enveloppe de 68 500 euros pour la rénovation du centre-bourg
- Un emprunt de 350 000 euros

### b. Budget Eau

Le budget eau est adopté à l'unanimité.

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Dépenses	91 760,00	265 788,85
Recettes	91 760,00	265 788,85

A ce sujet, il est donné lecture d'un courrier d'un habitant du secteur d'Outrechenais attirant l'attention du conseil municipal sur le fait qu'une trentaine de maisons ne sont toujours pas desservies en eau potable, celle-ci étant obligées de se contenter de sources privées, non contrôlées et en quantité parfois insuffisante. Après débat, il est décidé de se tourner vers la commune de Villard, qui a les mêmes problèmes sur le secteur, afin d'envisager une approche commune au règlement de ce problème, et d'affecter une somme de 50 000 euros sur le budget d'investissement 2016 à la rubrique « extension du

réseau Outrechenais ». Une somme de 100 000 euros a par ailleurs été affectée à la protection des périmètres de captage.

#### **7. Travaux forestiers : programmation et subvention**

Carole Joguet-Reccordon présente le programme de travaux (dépressage, dégagement, nettoyage en futaie irrégulière) proposé par l'ONF pour l'année 2016 et la demande de subvention afférente auprès du Conseil Régional. L'assemblée autorise les travaux et sollicite la subvention.

#### **8. Détermination des critères pour l'entretien professionnel**

La loi du 27 janvier 2014 a substitué l'entretien professionnel à la notation pour l'ensemble des fonctionnaires territoriaux pour les périodes postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Chaque collectivité doit déterminer les critères à partir desquels la valeur professionnelle du fonctionnaire est appréciée. Sur proposition de Raymond Combaz adjoint délégué au personnel, le conseil municipal adopte les critères d'évaluation comme définis dans le document support standard du compte rendu de l'entretien professionnel présenté.

#### **9. Compte rendu des commissions**

**PLU :** Raymond Combaz rend compte des deux premières réunions « sur le terrain » tenues avec la commission élargie à des non élus, en présence de Mr Michel Protsenko. Il rappelle le calendrier des réunions à venir, amenant à la présentation du diagnostic et du PADD aux habitants lors de la réunion publique du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Information en sera faite lors du prochain Queige Info.

**Voirie :** Raymond Combaz présente son important travail sur l'état de la voirie et les prévisions d'interventions dans le cadre des 150 000 euros d'investissement arrêtés pour cette année. L'état de certaines voiries rend obligatoire leur reprofilage, le PATA n'étant pas une solution suffisante. En conséquence, le linéaire de voirie concerné par les travaux de cette année sera un peu moins important que prévu. Décision de réparer la route des Pointières, à la limite de Venthon, effondrée depuis plusieurs années. Christophe Bertolaccini s'inquiète du manque d'entretien de certains ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement) signalés dans le rapport de Mr Degroote de la DDT, remis en 2014 à la commune. Claude rappelle différentes opérations effectuées récemment. Edouard précise que le budget alloué à la voirie est doublé par rapport aux années précédentes, même s'il reste toujours insuffisant eu égard aux 70 kms de voirie placés sous responsabilité communale.

**Scolaire :** Jacqueline Bieth informe que la commission réunie le 1<sup>er</sup> avril a préparé le programme d'activité pour la dernière période de TAP, et fait le bilan de milieu d'année. L'objectif de début d'année est atteint, les enfants ont participé à toutes les activités proposées. Certains bénévoles s'épuisent face à la difficulté pour gérer les enfants, sur certaines activités les enfants sont plus consommateurs que participants (cuisine notamment...).

Le 4 juin sera organisé le Festi'jeux à Marcot, cet événement est à l'initiative du groupe de réflexion du Beaufortain sur les TAP. Manifestation commune avec la fête du jeu organisée par la ludothèque. Lors d'ateliers TAP, les enfants réaliseront des jeux pour cette journée.

Pour la fête de l'APE, des panneaux photos seront réalisés pour présenter les TAP aux familles.

**Communication et vie associative :** Noëlle Bonnet présente le travail réalisé par la commission communication :

- Un inventaire des besoins des associations en matière de locaux de rangements et leur répartition ont été faits.
- Bulletin annuel : Au vu du travail à fournir pour sa réalisation, les membres se sont interrogés sur une parution annuelle ou bisannuelle, il a été décidé de conserver une périodicité annuelle mais en limitant le nombre de pages.
- La plaquette de présentation de la commune avait été réalisée il y a une quinzaine d'année, la commission a travaillé à son actualisation et à sa modernisation. Elle se présentera sous forme de pochette où seront insérés les flyers des sentiers, et autres informations communales.

- Tour de France : son passage aura lieu le 22 juillet sur la commune. Une commission réunissant les communes du Beaufortain traversées par l'étape se réunit régulièrement pour coordonner les actions des associations qui s'impliqueront dans cette journée, afin de donner la meilleure image possible de notre territoire, qui sera vu par près de deux milliards de téléspectateurs (étape retransmise intégralement). Le conseil souhaite encourager pour l'occasion le fleurissement de la commune par les particuliers.

**Sentiers :** Carole présente le travail réalisé par plusieurs bénévoles sur la partie ludique du sentier découverte. Ces jeux ont été bien pensés et de qualité. Ils seront prochainement posés sur le sentier par les services techniques. Un mailing de présentation est en cours de réalisation avec le service communication de la CCB.

#### **10. Convention Spartiate Race.**

Edouard Meunier remercie Michèle Bouziane et les membres de la commission qui ont travaillé sur la convention avec la Société Spartiate Race, qui vient d'aménager un terrain d'activités sportives en plein air sur le domaine communal. Après quelques remarques, la convention est adoptée à l'unanimité.

#### **11. Avenant marché salle des fêtes**

Le conseil municipal adopte un avenant au marché sur les travaux de plomberie/chauffage pour l'extension de la salle des fêtes pour un montant de 2562,20 € HT

#### **12. Convention assistant prévention**

Le conseil municipal approuve la démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnel piloté par le service commun de prévention de la communauté de communes, et sollicite une subvention auprès de la caisse des dépôts

#### **13. Questions diverses**

**Alpage de la Motte :** Sur proposition de Carole Joguet-Reccordon, le conseil décide à l'unanimité d'allouer l'alpage de la Motte, avec une convention annuelle d'occupation, renouvelable chaque année, au Gaec du Bochon, situé à Queige, exploitation chevrière avec deux jeunes agriculteurs, particulièrement adaptée aux conditions difficiles de cet alpage.

**Facim :** Une rencontre a eu lieu avec la Facim pour déterminer les conditions de valorisation de l'église de Queige par son ouverture au public. Suite au succès de l'expérience de l'année dernière, 4 visites (gratuites pour le public) avec un guide –conférencier seront organisées les lundis 8 et 25 juillet, 1<sup>er</sup> et 8 août, à 17 h 30, visites qui seront cofinancées à part égale par la commune et la Facim. La commune examinera les possibilités d'accès au clocher à l'occasion de ces visites.

Prochain conseil fixé le 27 mai 2016.

La séance est levée à 0h30

Pour extrait :

*En mairie, le 3 mai*

Le Maire,

